



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dépôt: N. Laurent Mosar
08.12.2016

MOTION 10

La Chambre des Députés,

Considérant que de nombreuses entreprises luxembourgeoises, peu importe leur taille, font face à des problèmes récurrents pour s'approvisionner librement auprès du fournisseur de leur choix au sein du marché intérieur de l'Union européenne,

Considérant que la situation actuelle entraîne une double pénalisation, en matière de prix (impossibilité de s'approvisionner aux meilleurs prix) et en matière d'offre (disponibilité limitée de produits),

Notant que ces contraintes sont source de surcoût pour les différents distributeurs nationaux,

Considérant que la concurrence est en effet biaisée par cette pratique et que ce sont les consommateurs qui souffrent d'une offre réduite et des prix plus élevés,

Considérant que les initiatives au niveau du Benelux pour s'attaquer au problème d'approvisionnement des distributeurs luxembourgeois n'ont jusqu'à présent pas abouti à une solution,

Invite le Gouvernement


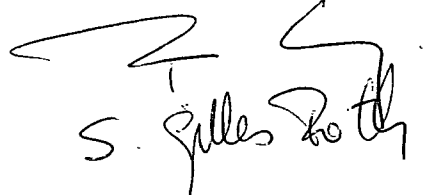
à mieux supporter les entreprises luxembourgeoises face aux problèmes du libre approvisionnement,

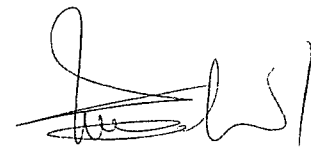
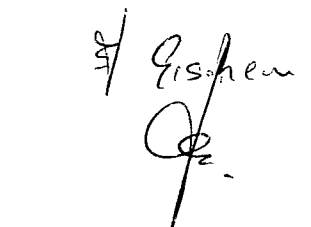
à mettre en place un système de réclamation en ligne ouvert aux entreprises luxembourgeoises affectées concrètement par un problème d'approvisionnement afin de dénoncer les fournisseurs allant à l'encontre du principe du libre accès aux réseaux d'approvisionnement,

à vérifier et à transmettre ces réclamations à la Commission européenne aux fins de recours contre les fournisseurs dénoncés

L. MOSAR

LM


 Jean Fischer

 S. Gilles Both

O. Rodert

 O. Rodert

 E. Eisen